

tions, comme gage de sa maternelle bienveillance. Aussi, à la dernière session, avons-nous pu dire en toute vérité aux Pères Capitulaires : “ Nous vous sommes particulièrement reconnaissants, et pour le bienveillant concours que vous nous avez apporté, et pour le plaisir que nous avons éprouvé à jouir de votre intimité pendant la durée du Chapitre.

“ Tout en vous montrant législateurs sages, indépendants, exempts de tout esprit de parti, vous avez été en même temps entre vous de vrais frères, unis dans une sincère cordialité, et vous avez été pour Nous des fils pleins de docilité et de confiance. Par là, notre Chapitre n'était pas seulement une assemblée législative, mais encore une famille en fête, sous la maternelle protection de Marie ”.

A ces félicitations, nous ajoutâmes des vœux ardents, pour que les Pères Capitulaires ne se contentent pas de garder dans leur propre cœur ces sentiments de charité et de piété manifestés pendant le Chapitre, mais, de retour dans leurs Provinces, les répandent partout, pour l'encouragement et le profit de tous les Frères, et pour le progrès de l'Ordre tout entier.

Et, de fait, s'il est écrit de la piété “ *qu'elle est utile à tout* ”, force nous est de reconnaître qu'aujourd'hui, à bien des titres, elle est plus convenable et plus nécessaire que jamais.

L'impiété, en effet, soit ouvertement, soit d'une manière occulte, répand ses blasphèmes, multiplie ses attaques contre le Saint Nom de Dieu, la Bienheureuse Vierge et les Saints, les dogmes de la foi, la sainte Eglise, le Siège Apostolique, les traditions ecclésiastiques, pour passer sous silence bien d'autres attentats. De là, pour nous, un devoir plus rigoureux et plus pressant de cultiver si bien les sentiments et les œuvres de la véritable piété, qu'ils puissent servir de réparation à tant d'outrages.

Que la piété fleurisse donc et surabonde dans nos cœurs, alimentée par les plus profondes racines de la foi. Qu'elle dirige nos intentions et qu'elle pénètre tous nos actes, devenue désormais pour nous lumière, force et consolation.

Que la piété accompagne partout les jeunes Frères, pour leur rendre aimable le joug austère de l'état religieux.

Que la piété abonde dans les anciens, devenus presque incapables de supporter les labeurs de la vie active, et